

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 14 Décembre (14/12/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 08 décembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maité GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

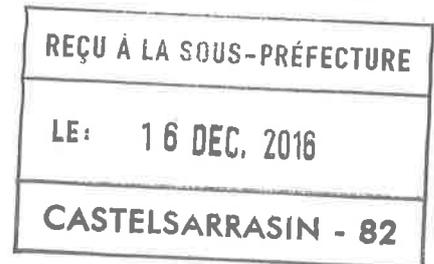
M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), **Adjoint,**

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Colette ROLLET), Mme Marie CASTRO (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux.**

**ETAIENT ABSENTS :**

M. Aïzen ABOUA, **Conseillers Municipaux.**

Madame Eliette DELMAS est nommée secrétaire de séance.



28 – 14 Décembre 2016

**DEMANDES DE SUBVENTION POUR UNE ETUDE PREALABLE DE DIAGNOSTIC DE L'ORGUE MAGEN CLASSE MONUMENT HISTORIQUE DE L'EGLISE SAINT JACQUES**

Rapporteur : Mme VALETTE.

**VU** le compte-rendu de visite établi le 13 mars 2015, par Monsieur Thierry SEMENOUX, constatant l'état de l'orgue MAGEN de Saint-Jacques et informant des procédures de conservation à mettre en œuvre,

**VU** le rapport de Monsieur le Maire proposant :

- d'approuver la proposition de Monsieur Rolland GALTIER (technicien-conseil agréé) pour une étude préalable, d'un montant de 9.945,00 euros hors taxes,
- d'adopter le plan de financement,
- de l'autoriser à solliciter les aides financières du Ministère de la Culture et de la Communication à hauteur de 50%, du Conseil Régional à hauteur de 15 % et du Conseil Général à hauteur de 15%,

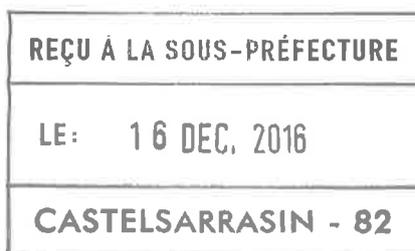
**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** la proposition de Monsieur Rolland GALTIER (technicien-conseil agréé) pour une étude préalable, d'un montant de 9.945,00 euros hors taxes,

**ADOpte** le plan de financement comme suit :

Étude préalable de l'orgue de Saint-jacques	pourcentage	Montant en HT
État (DRAC)	50 %	4972,50
Département de Tarn et Garonne	15 %	1491,75
Région Occitanie	15 %	1491,75
Commune	20 %	1989,00
	<b>Total HT =</b>	<b>9945,00</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les aides financières du Ministère de la Culture et de la Communication à hauteur de 50%, du Conseil Régional à hauteur de 15 % et du Conseil Général à hauteur de 15%.



Pour copie conforme

Moissac le 15 décembre 2016

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :